

ACADEMIE, DIPLOME ET MARCHE A L'INDEPENDANCE INTELLECTUELLE AU CAMEROUN DE 1961 A 2010

Martin Mbengue NGUIME

Département d'Histoire

Université de Ngaoundéré, (Cameroun)

E-Mail: mbenguen_mb@yahoo.fr

Résumé

Le présent article retrace les efforts de libération culturelle des Africains du Cameroun, en particulier, de la domination scientifique des forces néocoloniales. Il étudie les détails de l'initiative entreprise de 1961 à 2010. La création en 1961 et le fonctionnement de l'Université camerounaise imposés par la nécessité de "camerouniser" les cadres finissent par assurer au Cameroun l'autosuffisance éducative à préserver par la garantie, dès 2010, de la crédibilité des diplômes camerounais les plus élevés. La réalité décrite soulève la curiosité autour de la dérive du pouvoir scientifique au Cameroun postcolonial, en posant le principal problème du libre épanouissement intellectuel des Camerounais à la veille des années 2010. La réflexion liée à cette préoccupation s'inspire de l'exploitation et de la critique des sources diverses, existantes, mais rares, parcellaires ou complémentaires. Elle rappelle : la création et le développement de l'Université nationale avec le soutien néocolonial en 1961-1993 ; les résultats probants de l'assistance académique ou les efforts de libération culturelle de 1961 à 2010 ; quelques signes d'autosuffisance éducative et les défis de la consolidation des acquis. Aussi améliore-t-elle singulièrement la page de l'histoire de l'émancipation scientifique des Africains en ce début du III^e millénaire.

Mots-clés : Cameroun, université, forces néocoloniales, enseignants nationaux, dérive du pouvoir scientifique, épanouissement intellectuel, faiblesses académiques, mesures d'urgence.

Abstract

The present article brings up Cameroon Africans efforts, especially, in the struggle for cultural freedom from neocolonial forces. It studies details of the initiative undertaken from 1961 to 2010. The creation in 1961 of a Cameroonian University and its progress assure, at last, to Cameroon the educative autosufficiency to preserve carefully, from 2010, through the fight for the stable

credibility of the highest Cameroonian certificates. The reality described develops the curiosity around the drifting off of scientific power in the postcolonial Cameroon and, mainly, the free intellectual well-being of Cameroonians at the eve of 2010's. Scientific exploitation of various sources existing, but rare, segmented or complementary gives answer to this preoccupation. Thus, the analysis is based on: the creation and the development of the national university with the neocolonial support in 1961-1993; the substantial results of the academic assistance or the efforts to the cultural freedom from 1961-1962 to 2010; some signs of educative autosufficiency and the challenge for the consolidation of acquirements. It is a contribution to the writing of several pages of the history of scientific emancipation of Africans in early third millennium.

Key words : Cameron, university, neocolonial forces, national teachers, drifting off of scientific power, intellectual well-being, academic weaknesses, emergency action

Introduction

Au sortir de la colonisation en 1960, les jeunes Etats de l'Afrique francophone souffrent, en plus d'une économie exsangue et extravertie, d'une insuffisance criarde de cerveaux éclairés et d'un manque d'institutions universitaires. La situation préoccupe aussi bien des Africains que des Français, leurs anciens maîtres. Le gouvernement français, suivant la logique d'une coopération multilatérale à développer avec les pays de l'Afrique centrale par exemple, envisage la création d'une université à vocation internationale, une structure susceptible de profiter à plusieurs anciennes colonies françaises dès 1964 (Michel, 2001). En attendant l'exécution de ce projet, quelques administrateurs africains créent des universités nationales dont l'existence renforce le nationalisme étriqué et met en péril, par ce fait, l'élan/œuvre d'intégration régionale ou panafricaniste. Ils amorcent, ainsi et d'une manière irréversible, la conquête de la liberté intellectuelle vis-à-vis de la France. Les pays africains engagés dans cette voie en profitent. Ils finissent par vivre la dérive du pouvoir intellectuel en faveur des nationaux. Au Cameroun précisément de 1961 à 2010 (Mveng, 1963)¹, des enseignants africains

¹ A titre de rappel, le Cameroun français ou oriental accède à l'indépendance le 1^{er} janvier 1960. La partie méridionale du Cameroun occidentale ou britannique y accède le 1^{er} octobre 1961, date à laquelle les deux territoires évoqués procèdent à leur unification et constituent ce que l'historien Mveng Engelbert appelle le "Cameroun nouveau", et que les Camerounais connaissent sous les dénominations respectives : République fédérale du Cameroun (1961-1972) ; République unie du Cameroun

se substituent aux Français, sans pour autant réussir à éviter dans la longue durée la dévaluation du diplôme camerounais ou ses conséquences les plus préoccupantes.

En 1961, le territoire situé au fond du golfe de Guinée compte moins de deux milliers d'étudiants Camerounais (Mbengué Nguimè, 2002)¹ qui évoluent en Orient, en Afrique, et en Occident (Mbengué Nguimè, 2005)². L'Université fédérale du Cameroun ou l'institution indispensable à la formation académique de jeunes gens appelés à participer activement à la gestion de leur pays et surtout au développement local de l'éducation formelle voit le jour. 213 bacheliers s'y inscrivent. En 2010, par contre, huit universités d'Etat fonctionnent au Cameroun³. Plusieurs structures de formation académique appartenant à des opérateurs économiques de divers ordres dont les Eglises catholique et protestante s'y développent (Wikipédia, l'encyclopédie libre, 2011)⁴. L'effectif d'étudiants proprement dits y devient considérable en passe de 140000 en 2008 à 200000 jeunes en 2010. Objectivement, de 1961 à 2010, le Cameroun

(1972-1984) ; République du Cameroun (1984-nos jours). C'est de ce Cameroun, espace francophone plus ou moins homogène, qu'il est question dans l'ensemble du texte.

¹ L'expression « étudiants Camerounais » a une signification différente de celle du groupe de mots « étudiants camerounais » (jeunes Camerounais poursuivant les études supérieures). Elle désigne, concrètement, l'ensemble de jeunes Camerounais étroitement liés à l'école occidentale ou à la culture européenne. A l'époque coloniale, ces jeunes forment de façon distincte : la jeunesse scolaire moderne ou encore l'ensemble des élèves inscrits dans le système éducatif occidental ; la jeunesse étudiante constituée d'étudiants camerounais proprement dit ; la jeunesse active regroupant en France, les stagiaires et travailleurs camerounais âgés de quarante ans au plus ; et, enfin, la jeunesse sans-emploi qui comprenait de jeunes Camerounais sans occupation sûre en Europe ou en France dès leur arrivée.

² Précisément, il s'agit des anciennes fédérations (Afrique équatoriale française AEF et Afrique occidentale française AOF), du Nigeria, de la France, de la Grande-Bretagne, des Etats-unis et des pays socialistes.

³ Les huit Universités sont les Universités de Buea, Douala, Dschang, Maroua, Bamenda, Yaoundé I, Yaoundé II, et de Ngaoundéré. L'Université de Bamenda dispose d'un établissement fonctionnel au moins dès sa création le 14 décembre 2010. L'établissement en question est dénommé Ecole normale supérieure de Bamenda qui, comme l'École normale supérieure de l'enseignement technique de Bamenda (son établissement frère), bénéficie du patrimoine, des personnels enseignant et non enseignant de l'École normale supérieure-Annexe de Bambili suivant la logique du Décret n° 2010/372.

⁴ En plus des universités d'Etat, le Cameroun compte : une dizaine d'universités privées dont l'Université catholique d'Afrique centrale UCAC située à Yaoundé, l'Université des montagnes à Bagangté, l'Université adventiste de Nanga-Eboko ; une cinquantaine d'instituts universitaires privés ou parapublics qui se partagent l'ensemble du territoire.

connaît une croissance indéniable du taux de scolarisation¹, laquelle permet à ses citoyens de se prendre en charge suffisamment² en matière d'acquisition/production/transmission du savoir, du savoir-être et du savoir-faire.

Une telle évolution fait état des pans culturels d'une décolonisation ratée. Elle met en exergue la détention du pouvoir scientifique par les anciens administrateurs coloniaux promoteurs du néocolonialisme à l'ère de l'africanisation/"camerounisation" des cadres. Elle montre la volonté des Africains de sortir de la domination intellectuelle des forces néocolonialistes. Elle soulève la curiosité autour du progrès scientifique des populations du Cameroun. Aussi fait-elle appel à une analyse originale, meublée de matériaux extraits singulièrement des sources écrites et orales existantes, mais rares, parcellaires ou complémentaires. Celle-ci comble le vide scientifique dont l'histoire de l'Afrique s'accommode mal. Elle améliore l'historiographie du Cameroun en particulier, en traitant de la création et du développement de l'Université nationale avec le soutien néocolonial en 1961-1993 ; des résultats probants de l'assistance académique ou des efforts de libération culturelle des Camerounais de 1961 à 2010 ; de quelques signes d'autosuffisance éducative et des défis de la consolidation des acquis.

1. La création et le développement de l'Université nationale : 1961-1993

L'accession à la souveraineté internationale expose très vite les dirigeants politiques aux nouveaux défis de gestion des biens et des hommes de cultures francophone et anglophone. Dès lors, ceux-ci tentent de promouvoir rapidement le bien-être socioculturel en introduisant, une quinzaine d'années après l'accord du principe de création d'une Université au Sénégal (Mbengué Nguimè, 2005)³, la vie universitaire au Cameroun. Ils renforcent ainsi la scolarisation formelle dans ce territoire⁴, ce qui génère de nouvelles difficultés

¹ Le taux en question justifie le taux d'alphabétisation de la population camerounaise que le Fonds des Nations unies pour l'enfance UNICEF et le "CIA World Factbook"/"The World Factbook" évaluent respectivement à 80% et 70%.

² La peine à se prendre en charge de nos jours réside dans le fait que le Cameroun souffre encore d'une pénurie d'enseignants.

³ Pour apprécier davantage la condition culturelle des Camerounais en 1961, il est important de réaliser qu'en 1946, les Français favorables à la mise sur pied d'un véritable enseignement supérieur en Afrique noire française n'admirent que le principe de la création d'une Université à Dakar.

⁴ La France, confrontée à la menace des Allemands qui comptaient revenir au Cameroun pendant l'entre-deux-guerres, à la volonté des Américains de former aussi

qu'ils surmontent avec l'aide des anciennes puissances tutélaires - la France et la Grande-Bretagne.

1.1. Les raisons de la création de l'université camerounaise

De nombreuses circonstances dont la nouvelle stratégie de lutte contre l'immigration des Africains en France, démarche qui prime désormais sur les anciennes visées néocolonialistes, préside à la création de l'université camerounaise en 1961. En effet, les administrateurs français qui veulent s'éterniser sur le territoire camerounais¹ n'envisagent pas le développement de l'Enseignement supérieur au Cameroun pendant l'ère coloniale. L'UNEK² s'en rend compte et revendique avant 1960, depuis la France et avec l'appui de la FEANF³, la création d'une université au Cameroun. Elle l'obtient de haute lutte en 1961, avec le concours d'Efon Vincent⁴ et d'autres facteurs - la contribution de l'ONU⁵, l'attitude de la France confrontée aux migrations d'études, au retour des familles des administrateurs coloniaux et aux exigences de l'exécution du projet néocolonial⁶...

Ce qui précède amène à établir que la naissance de l'université camerounaise est un exploit qui ne pouvait être réalisé avant le début des années 1960. La jeunesse de la structure créée est étroitement liée à la libération politique du peuple camerounais en général. Elle est

des boursiers Camerounais aux Etats-unis dès 1952-1954, et au défi majeur de réussir l'exécution du projet néocolonial conçu et mis en exergue pour la première fois à travers la Conférence de Brazzaville de 1944, a privilégié, au cours des décennies et en vue de consolider l'Union française, les migrations d'études des Africains à destination de son territoire. Elle en a tiré un bénéfice indéniable, surtout après avoir œuvré, en 1954, pour l'éducation occidentale et l'épanouissement général des colonisés de sexes féminin et masculin.

¹ Les Français pensaient s'éterniser au Cameroun en assurant le rayonnement de leur culture, en créant l'identité de pensées indispensable à une véritable communauté de peuples et de races d'origines différentes, et en tissant enfin des liens durables sans lesquels il était vain de parler d'Union française.

² Union national des étudiants du Kamerun.

³ Fédération des étudiants d'Afrique noire en France.

⁴ Le passage d'Efon Vincent au ministère de l'Education nationale en 1960-1961 en tant que directeur de Cabinet du ministre lui permit de concevoir le projet d'introduction et de développement de l'Enseignement supérieur au Cameroun. Aussi est-il reconnu aujourd'hui, officieusement du moins, comme le père de l'Université camerounaise.

⁵ Organisation des nations unies.

⁶ Les autorités françaises acceptèrent la création d'une université au Cameroun pour des raisons suivantes : limiter, dans leur pays, la croissance du nombre d'étudiants camerounais évalués à un millier de jeunes au moins en 1960 ; contrôler l'immigration des Africains en métropole en général ; accorder l'aide liée au jeune Etat souverain et y garantir des emplois aux diplômés français pour mieux le contrôler ou le maintenir sous la domination insidieuse de la France.

aussi l'aboutissement tardif d'une des revendications de l'UNEK, à la faveur du soutien de l'ONU au moment où la France accélère l'exécution du projet néocolonialiste (Mbengué Nguimè, 2009) en tentant de fermer ses portes aux ressortissants des jeunes Etats africains pauvres/appauvris¹. C'est, en outre, le résultat d'une improvisation, source de problèmes de fonctionnement de la nouvelle institution universitaire auxquels seuls les anciens maîtres sont habilités à apporter des solutions efficaces.

1.2. Les problèmes académiques de l'institution universitaire au cours des années 1960

Les obstacles au meilleur fonctionnement de l'université camerounaise dénommée "Université fédérale du Cameroun" dès 1961-1962 sont liés en partie à l'improvisation et à l'impréparation². Les plus préoccupants, ici, sont relatifs aux ressources humaines, la cheville ouvrière de toute structure académique.

La création et le fonctionnement immédiat de l'Université au Cameroun confronté à la question du départ des colonisateurs à remplacer par des nationaux formés en nombre bien limité pendant la période coloniale (Le Vine, 1984)³ mettent en relief le manque d'enseignants du Supérieur. Ils expliquent, très tôt, la mise des jeunes Camerounais titulaires d'une Licence au service de l'Université naissante, l'exhortation officielle de ces derniers à obtenir, par la suite, des diplômes plus élevés en poursuivant les études dans leurs anciennes institutions universitaires de la métropole.

Mais, l'ouverture officielle de l'université camerounaise aux coopérants français devant y animer la vie académique⁴ fut la solution

¹ Par la détérioration des termes de l'échange, le contrôle du FCFA et la dévaluation de cette monnaie par l'ancienne métropole à son profit. En ce qui concerne la dévaluation, il est indiqué de remarquer que contrairement aux années 1950 où 1 FCFA est égal à 200 francs métropolitains, le FCFA égale 0,02 Franc français FF ou bien le FF égale 50 FCFA dès le début des années 1960. Autrement dit, avant la dévaluation survenue en 1994, les pays de l'Afrique francophone ont connu une première dévaluation postcoloniale de leur monnaie au détriment des Africains.

² L'impréparation est manifeste par l'incapacité des jeunes Camerounais ayant revendiqué la création de l'institution universitaire de financer sa construction ou son développement dans un pays en proie aux dettes (Le Vine, 1984) et à la dévaluation du FCFA au profit de l'ancienne métropole.

³ Le Vine parle de 531 étudiants camerounais boursiers en France en 1957. Son chiffre paraît convaincant, ce d'autant plus qu'il relève des sources écrites, trouvées à la fois au Cameroun et en France.

⁴ L'exemple du coopérant français Marc Michel est édifiant. Après avoir passé sa petite enfance en Afrique et ses études secondaires et supérieures à Paris, il est

la plus indiquée. Elle atteste l'apport de la coopération avec les anciennes métropoles au développement de la jeune Université du Cameroun. Elle prouve que la première mesure prise à l'époque fut un palliatif sans consistance pour une institution à vocation nationale ; la connaissance est encore, chez les Camerounais des années 1960, le patrimoine d'une élite intellectuelle peu convaincante.

1.3. La quête du savoir dans les anciennes métropoles française et anglaise

Arborer ou revendiquer le statut d'ancienne colonie française ou anglaise¹ garantit, très souvent, le bénéfice d'une assistance multiforme² auprès des puissances métropolitaines. Les "collaborationnistes"³ les plus avisés des anciens maîtres observent, tout en assurant une contrepartie néocoloniale plus importante, cette démarche pour atteindre des objectifs d'intérêt général relatifs au progrès de leur pays.

Les membres du gouvernement Ahidjo acquis à la cause néocoloniale de la France et ouvert au rythme britannique et d'autres Camerounais éclairés le savent. Aussi s'activent-ils pour la continuité de l'acquisition formelle du savoir au moyen de la coopération avec les anciennes métropoles, de l'application de la politique officielle des migrations d'études vers la France ou de l'obtention des bourses d'études accordées par la Grande-Bretagne.

L'orientation bilingue de l'Université fédérale du Cameroun, bien que liée fondamentalement aux réalités linguistiques des populations camerounaises de cultures anglophone et francophone, s'inscrit dans cette logique. Il en est de même de l'entretien d'une collaboration étroite des Camerounais avec des Occidentaux en vue de la formation des formateurs et des personnels administratifs des premières décennies de l'indépendance (Mbengué Nguimè, 2009). En conséquence, les Camerounais bénéficient, hors de leur pays, de

retourné en Afrique où il a exercé à Yaoundé et à Brazzaville lorsque, respectivement, les universités du Cameroun et d'Afrique centrale y furent mises en place.

¹ Soit en chantant l'hymne national, soit en pratiquant officiellement les langues française et anglaise par exemple.

² Cadres techniques/ressources humaines, soutien financier, défense militaire du territoire

³ "Collaborationnistes" (Abwa, 2010) ou "nationalistes modérés" (Mbengué Nguimè, 2011) sont les partisans du gouvernement pro-français d'Ahmadou Ahidjo, des Camerounais qui soutiennent avec béatitudo des administrateurs français et leurs principaux valets locaux, au point de lutter contre les anticolonialistes et nationalistes radicaux dans l'espoir de mériter un traitement spécialement positif, en termes de récompense pour de "loyaux services" rendus.

plusieurs possibilités de formation continue : la participation aux fora, les bourses ou les stages de perfectionnement, la préparation aux diplômes les plus élevés. Sur place à l'Université fédérale du Cameroun, la formation est assurée, majoritairement, par des enseignants français dont la compétence se singularise à travers Mélonè Stanislas, par exemple, à partir de 1964¹.

2. Les résultats probants de l'assistance académique de 1961 à 2010

Les derniers efforts de libération culturelle du Cameroun s'opèrent à la suite du déploiement des ressources humaines d'origine étrangère ou camerounaise formées à l'extérieur. Ils se rapportent à l'expansion de l'université camerounaise et se traduisent dans les faits par la disposition d'un nombre croissant de diplômés aux compétences diverses.

2.1. La prédominance des enseignants titulaires du diplôme européen à l'Université du Cameroun de 1961 à 2008

Le corps enseignant de l'Université fédérale du Cameroun est constitué essentiellement de coopérants français dès le début des années 1960. La mission assignée à la jeune Université créée dans le contexte de "Camerounisation" des cadres justifie la longue intervention de ces formateurs dans l'encadrement des étudiants camerounais à Yaoundé.

A titre de rappel, l'Université fédérale devait produire des diplômés susceptibles de devenir de hauts cadres nationaux au lendemain de la première moitié des années 1960. Il devait former les Camerounais capables de concevoir l'avenir du pays dans ses différents secteurs excepté celui de la "camerounisation" des enseignants de l'Université, voire des lycées et collèges.

Cependant, le corps enseignant de l'université camerounaise subit, à la vérité et très tôt, des mutations sociologiques avec le retour des anciens étudiants africains de France ou de Grande-Bretagne². Le changement se fait sentir davantage, progressivement et de façon

¹ Mélonè Stanislas, "le tout premier Africain agrégé des universités françaises en droit privé et en sciences criminelles", a obtenu la Licence de Droit à l'Université fédérale du Cameroun en 1964, avant d'être titulaire de la Chaire de Droit Privé puis de celle de Droit Pénal et Sciences Criminelles à l'Université de Yaoundé en 1977- 2000.

² Il s'agit, notamment, de Fonlon Bernard, Njeuma Martin Zacharie, Ntonè Kuoh Martin, Anomah Ngu Victor, Kange Ewane Fabien, Owona Adalbert, Essomba Joseph Marie, Mbassi Manga Francis, Dongmo Jean-Louis, Elango Lovett Zephaniah, Bah Mouctar Thierno, Ango Mengue Samson et bien d'autres jeunes gens titulaires des diplômes obtenus à l'étranger.

inéluçtable, lorsque ces jeunes diplômés intégrés dans le corps de l'Enseignement supérieur du Cameroun forment, sur place et en collaboration avec des coopérants français, des enseignants nationaux de la trempe d'Abwa Daniel ou de Dikoumè Albert-François.

Au plan socioprofessionnel, alors, seuls les titulaires européens, africains et principalement camerounais du parchemin étranger (français ou britannique surtout) assurent la formation académique à Yaoundé jusqu'aux années 1980. L'effet socioculturel du retour d'anciens étudiants africains au Cameroun se résume en l'intégration de ces derniers au corps enseignant, lequel finit par devenir hétérogène en 1961-1980, avant de perdre progressivement l'élément occidental symbole physique de l'omniprésence de la France. Associé à l'emploi des enseignants coopérants, le déploiement des diplômés africains au Cameroun enrichit d'abord ce pays de nationaux nantis de diplômes locaux, puis de nouvelles universités après 1992¹. En conséquence, l'université camerounaise vit, dès 2009, d'un nombre limité d'enseignants titulaires de diplômes étrangers, des effectifs croissants de jeunes personnels ayant poursuivi et achevé leurs études sur place. Elle fonctionne, davantage et non sans succès, avec des Camerounais dont les thèses de Doctorat furent dirigées par des Africains de la trempe de Thierno Mouctar Bah².

2.2. L'essor de l'université camerounaise de 1992 à 2010

De 1992 à 2010, beaucoup d'éléments³ parmi lesquels la volonté de fragiliser la Coordination nationale des étudiants camerounais

¹ Le processus qui aboutit à ces résultats intéressants après l'adoption en 1972 de la dénomination "Université de Yaoundé" en lieu et place de "Université fédérale du Cameroun" souffre, néanmoins, de la suspension ou de l'arrêt définitif des activités académiques de certains personnels recrutés il y a plusieurs dizaines d'années (Ekwè, 2007). Les deux réalités sont enregistrées en cas de décès (Njeuma Martin Zacharie, Kaptué Léon, Mélonè Stanislas, Dzudie Tenin...), de "fuite des cerveaux" consécutive au développement des contraintes familiales dans une conjoncture salariale peu satisfaisante (Elango Lovett Z...), d'appel à faire valoir les droits à la retraite (Thierno Mouctar Bah, Ntonè Kuoh Martin...), de poursuite judiciaire qu'explique une malversation financière (Ndong Norbert en 2007).

² En tant que Directeur de thèse de Doctorat/Ph.D, Bah Mouctar Thierno a formé, par exemple, Taguem Fah Gilbert Lamblin, Adam Mahamat, Abdouraman Halirou, Hamoua Dalailou, Fadibo Pierre, Mbengué Nguimè Martin, Taguem Fah Gilbert Lamblin et de Saïbou Issa, actuel directeur de l'Ecole normale supérieure de l'Université de Maroua en cours de développement comme le reste des institutions universitaires du Cameroun.

³ L'allusion est faite à l'échec scolaire, le chômage des diplômés, la mondialisation à outrance, la pression démographique, l'insuffisance des infrastructures académiques à Yaoundé, la volonté politique de réorganiser l'institution universitaire au profit de la jeunesse.

(Ebolé Bola et Ntiga, 2011 et Comité d'Autodéfense, 1991)¹ au bénéfice du gouvernement national, la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée et indispensable à la formation des jeunes bacheliers à partir de 1993 déterminent le progrès de l'université camerounaise par la multiplication des Universités d'Etat au Cameroun.

Vers 1989, la crise économique participe à la faillite de grandes entreprises et au licenciement de leur personnel sans pour autant faciliter la reconversion professionnelle dans ce pays. A cet effet, les secteurs d'activités privé et public recrutent difficilement les produits de l'Université. Les diplômés du Supérieur forment un surplus de main-d'œuvre peu coûteuse sur lequel le gouvernement Biya s'appuie pour faire fonctionner, dès 1993, les universités naissantes, à savoir : l'Université de Buea, l'Université de Douala, l'Université de Dschang, l'Université de Yaoundé I, l'Université de Yaoundé II et l'Université de Ngaoundéré.

Du reste, l'œuvre universitaire entreprise en 1961-1962 s'avère positive. La disposition d'un supplément de main-d'œuvre nombreuse et bon marché au profit de l'Etat et du secteur privé, la multiplication et le fonctionnement des lycées et collèges sur l'ensemble du territoire, la diversification des filières d'études universitaires² ou le développement des Cycles de formation académique l'attestent. La création d'un ministère de l'Enseignement supérieur en 1992 en est très édifiante. , au même degré que la prospérité de l'Université privée. Constituée, en 2008, d'une dizaine d'universités privées et d'une cinquantaine d'institutions universitaires privées ou

¹ La Coordination nationale des étudiants camerounais est plus connue sous le nom de "Parlement". "Le Parlement des étudiants camerounais" est la force vive constituée de jeunes Camerounais poursuivant les études supérieures et éveillés à la politique à l'ère du retour à la démocratisation de leur pays, c'est-à-dire en 1990- 1991.

² Selon les auteurs de "L'amélioration de la formation dans les universités d'Etat au Cameroun" (Futcha Mbelimen et als.), la création de quatre Centres Universitaires : Douala (spécialisé en commerce et industrie), Buea (langues et arts), Dschang (agriculture) et Ngaoundéré (élevage, industrie animale et alimentaire) matérialise, en 1976, le souci de spécialisation. Le développement de ces centres de formation académique fut traduit dans les faits par l'éclatement de la précédente université en six universités d'Etat (Université de Yaoundé I, Yaoundé II, Douala, Buea, Dschang et Ngaoundéré), ce d'autant plus que ce sont les précédents centres universitaires qui ont été transformés en institutions universitaires en 1992-1993. Un autre aspect plus intéressant est que ces "dernières offrent aussi bien des filières scientifiques que littéraires, en plus des spécialités initiales. Malheureusement, cette diversification vient diluer la spécialisation initialement prévue par la réforme de 1976".

parapubliques¹, l'Université privée en cours de développement au Cameroun en dit long à son tour.

2.3. La formation locale et massive des diplômés compétents

La croissance et le paysage du secteur d'activités informel sur le terrain² confirment l'augmentation du nombre de diplômés formés sur place en dépit du faible taux de réussite enregistré à l'Université de Yaoundé vers la fin des années 1980³. Ils suffisent à montrer que l'université du Cameroun a continué de former de nombreux jeunes bacheliers au fil des ans⁴.

Dès lors, le territoire regorge d'un nombre important de diplômés que les employeurs sont désormais incapables de recruter. L'enregistrement, dans le cadre du "recrutement de 25000 jeunes à la Fonction publique camerounaise", de 305574 dossiers de Camerounais chercheurs d'emploi âgés de 17 à 40 ans en est un indicateur significatif⁵. Il réconforte le chercheur, en dépit du fait que 200 candidats environ évoluent à l'extérieur du pays et 3606 postulants sont titulaires de faux diplômes d'origines exogène ou endogène identifiés pendant l'authentification des éléments de dossiers déposés (Ntiga, 2011).

Tout bien pesé, l'expansion du secteur professionnel au Cameroun témoigne de la production locale et massive des diplômés du Supérieur. Elle procède des compétences diverses de ces derniers,

¹Ces structures emploient, sans doute, de nombreux enseignants formés au Cameroun, et dont les compétences ou la disponibilité témoignent de l'efficacité de l'université camerounaise dans l'accomplissement de la mission de formation des diplômés du Supérieur.

² Depuis les années de braise au cours desquelles l'Opération "villes mortes" (initiée par les opposants camerounais pour contraindre le président Biya Paul à quitter le pouvoir au Cameroun) avait touché et paralysé sept provinces sur les dix que comptait le Cameroun en 1992.

³ En effet, actuellement au Cameroun, 176 établissements scolaires privés (Afrique Avenir, 2011) et une centaine de radios et chaînes de télévision privées fonctionnent dans la clandestinité (*Cameroon Online*, 2011) grâce aux diplômés sortis pour la plupart de l'université camerounaise. Les réseaux téléphoniques - *Cameroon Telecommunications Camtel*, Orange et *Mobile Telephone Networks MTN* - qui, légalement, emploient un personnel qualifié et encourage l'auto-emploi à travers la diversification des points de vente ou des *calls box* n'échappent pas à cette règle. L'essor du transport par moto dans les grandes villes du pays dépend, à son tour, de l'emploi ou de l'auto-emploi des milliers de diplômés d'Université devenus des mototaximen par la force des choses.

⁴ La croissance de ses effectifs jusqu'au moment de la Réforme universitaire de 1992-1993 en est une preuve. Voir les chiffres en question, à titre de rappel, à la note 7 du présent texte.

⁵ Précisément en mars-juin 2011, bien avant la fin de l'année académique 2010-2011.

symbolise le progrès de l'université camerounaise désormais gérée essentiellement par les nationaux au plan purement académique.

3. Quelques signes d'autosuffisance éducative et les défis de la consolidation des acquis

En 2010, la gestion du Cameroun par des Camerounais qui interviennent dans tous les secteurs d'activités ou presque est un indicateur incontestable de l'autosuffisance éducative du pays d'origine de Milla Roger. Mais, ce sont la satisfaction des besoins des universités créées par l'emploi des nationaux, le non-alignement socioculturel du Cameroun et l'exercice du pouvoir scientifique par des Camerounais dans un contexte de combat pour l'excellence académique (Régis, 2011)¹ qui méritent plus de considération.

3.1. La "camerounisation" effective du corps enseignant de l'Université d'Etat

Contrairement à la période 1960-1964 où la science était la chose la mieux partagée par des Français à l'université camerounaise, 2010 se caractérise par le déploiement régulier des enseignants africains en général et locaux en particulier sur les campus camerounais. Les coopérants français sont rares ou n'existent pas dans le milieu universitaire au Cameroun.

La FALSH² de l'Université de Yaoundé I retenue à titre d'illustration emploie, en 2007-2008 déjà et relativement, 154 enseignants permanents de nationalité africaine et particulièrement camerounaise : 30 Professeurs dont le coopérant africain Bah Mouctar Thierno de nationalité guinéenne, 32 Maîtres de Conférences, 74 Chargés de Cours, 18 Assistants. Au niveau plus étendu, l'étude de l'appartenance territoriale des enseignants des Universités de Douala

¹ Selon des Camerounais titulaires d'un Doctorat/Ph.D, ici entendus des vacataires à l'Université depuis des années et dont l'âge supérieur à 40 ans empêche le recrutement parmi les 25000 jeunes diplômés à la Fonction publique camerounaise en 2011, l'actuel ministre de l'Enseignement supérieur (Fame Ndong Jacques) "défend sans relâche ... l'excellence académique" dans le cadre "de la protection constante de l'image de l'Université camerounaise". La considération de ce point de vue dont les auteurs pensent en outre que tout jeune docteur est seulement l'espoir de toute une famille et de tout un village sous-tend une autre réalité : le ministre de l'Enseignement supérieur appuie le Chef de l'Etat dans la lutte pour l'excellence académique. Le président de la République du Cameroun tente de restaurer la méritocratie dans le milieu universitaire en encourageant les étudiants au moyen de la prime d'excellence académique dont bénéficient les plus méritants depuis 2009-2010, les enseignants-chercheurs par l'attribution, à chaque membre du corps enseignant de l'Université, d'une allocation spéciale à la modernisation de la recherche.

² Faculté des arts, lettres et sciences humaines.

ou de Ngaoundéré, du Supérieur au Cameroun en général confirme la logique déjà établie.

La "camerounnisation" des enseignants est une donnée effective dans l'institution universitaire du Cameroun en 2010, quoique les universités camerounaises bénéficient souvent de la coopération culturelle avec la France à travers des cadres formels : le PAESRUC¹ lancé en 1992, l'Unicam 2000², le Projet COMETES³ lancé en 2003, ou le PAPESAC⁴ mis à profit dès 2010. A l'instar de ce détail relatif à l'origine africaine des enseignants d'université au Cameroun, l'existence des Professeurs, des Maîtres de Conférences, des Chargés de Cours et des Assistants dans le corps de l'Enseignement supérieur hiérarchisé matérialise la dérive du pouvoir scientifique au profit des Africains.

3.2. L'autonomie socioculturelle du Cameroun

De 1980 à 2000, les coopérants venus de l'Occident sont encore présents au Cameroun⁵. Plus récente encore est la gestion, à l'Université de Ngaoundéré, de l'ENSAI associée à l'Institut universitaire de Technologie IUT (un des cinq établissements qui fonctionnent à l'Université de Ngaoundéré de 1992 à 1995) par le Français R. Parrot, le directeur que le Camerounais Mbofung Carl Moses remplace à la tête de ces deux établissements avant septembre 2003. Cette date rappelle plusieurs nominations de responsables camerounais dans les Universités d'Etat du Cameroun. Mais l'acte

¹Programme d'ajustement de l'Enseignement supérieur et de la recherche universitaire au Cameroun.

² L'Appui aux universités du Cameroun pour l'an 2000.

³ Coordination et modernisation des établissements technologiques de l'enseignement supérieur.

⁴Pôle d'appui à la professionnalisation de l'Enseignement supérieur en Afrique centrale.

⁵ Au Lycée polyvalent de Bonabéri (à Douala, la capitale économique du Cameroun) par exemple, le Canadien Jean Félix Humblot remplace le Camerounais Nkili Robert au poste de Proviseur en 1983. Le Français Chauvet dispense les cours de physique et chimie aux lycéens du second Cycle d'enseignement général en 1984-1985 et 1985-1986, pour ne citer que ces deux années. A la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Yaoundé, le Français Alain Beauvilain enseigne la géographie rurale aux étudiants de la 1^{ère} année d'histoire-géographie, tandis que son compatriote Serge Morin apprend la géomorphologie aux mêmes bacheliers en 1987-1988. En 1989, Beauvilain termine sa mission ainsi accomplie ou plus étendue depuis 1978. A Ngaoundéré, l'Ecole nationale supérieure des industries agro-alimentaires du Cameroun ENSIAAC créée en 1982, devenue, en 1993, Ecole nationale supérieure des sciences agro-industrielles ENSAI - établissement fonctionnel à partir de 1995 - fonctionne sous l'autorité du Professeur français Michel Parmentier jusqu'en septembre 1986.

nominatif singulièrement significatif ici est celui d'Awono Onana Charles nommé au sommet de l'Ecole nationale supérieure polytechnique ENSP. Il tient sa particularité du fait qu'il donne à cet établissement créé grâce à la coopération française son premier directeur camerounais.

A l'évidence, 40 ans après l'accession du Cameroun à l'indépendance, l'appareil éducatif de ce pays comprend encore des coopérants. Il faut attendre les années 2000, pour vivre le tournant culturel par le biais de la promotion de l'intelligentsia universitaire de l'Afrique, et la limitation de l'influence scientifique de la France. Tout en visant l'excellence académique par l'infantilisation les compatriotes face aux membres du corps enseignant français¹, gage du travail plus soutenu (Régis, 2011), le gouvernement Biya poursuit l'objectif inavoué. Il l'atteint par étapes : institution du Doctorat/Ph.D, valorisation de ce diplôme² en 1999, institution de l'Habilitation à diriger les recherches HDR en 2001, considération de la valeur réelle du Doctorat nouveau régime (européen) en 2010 (Mutations, 2010)³, après l'option pour la promotion indépendante des enseignants-chercheurs aux grades supérieurs (Tabapsi, 2009)⁴ au moment où, dans 16 pays ou presque de l'Afrique francophone, cette responsabilité est assumée uniquement par le CAMES (Niard, 2010)⁵. Dans ce contexte de valorisation du diplôme français ou camerounais, de gestion de la carrière du personnel enseignant de manière autonome, le non-alignement socioculturel du Cameroun est une marque symbolique de la liberté intellectuelle des Camerounais.

¹ Le fait que le Doctorat nouveau régime permet aux Français de se faire recruter dans les universités françaises au grade de Maître de Conférences et qu'au Cameroun les Camerounais titulaires du même diplôme ou du Doctorat/Ph.D sont recrutés au grade d'Assistant infantilise ces derniers et développerait le complexe de supériorité chez les membres du corps enseignant français.

² A travers l'accord d'une place non négligeable à ce diplôme terminal dans les critères de promotion des enseignants-chercheurs aux grades supérieurs.

³ Dès 2010, le titulaire du Doctorat nouveau régime a l'opportunité de devenir Maître de Conférences sans soutenir l'HDR ou le Doctorat / Ph.D au préalable.

⁴ Le choix a été fait depuis 1994, date de la création Comité consultatif des institutions interuniversitaires CCIU. Composé de sept commissions, ce comité statue concrètement en ce qui concerne la promotion des enseignants "sur la base de critères clairs, précis et réalistes arrêtés par un acte du ministre chargé de l'Enseignement supérieur".

⁵ CAMES signifie Conseil africain et malgache pour l'Enseignement supérieur. C'est un conseil inter-état qui réunit 17 pays d'Afrique francophone. Il est chargé entre autres de la reconnaissance des diplômes de l'enseignement supérieur. Les pays membres du Cames sont : Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Guinée Bissau, Madagascar, Mali, Niger, Rwanda, Sénégal, Tchad, Togo.

En 2010, la dérive du pouvoir scientifique au Cameroun s'accompagne alors de la nouvelle configuration de l'intelligentsia camerounaise. Elle a, entre autres effets positifs, l'émergence des gardiens nationaux de la scientificité de la production intellectuelle, des Camerounais promoteurs de la science au Cameroun. Le statut de ces sommités endogènes de l'intelligentsia universitaire sous-tend un sentiment d'épanouissement culturel, lequel sert de leitmotiv aux jeunes universitaires intéressés par l'Enseignement supérieur. Au passif, le danger ne consiste-t-il pas en des pesanteurs diverses que l'élite de l'intelligentsia universitaire est appelée à gérer dans le sens de l'intérêt général de tous les Camerounais ?

3.3. L'exercice du pouvoir scientifique par des nationaux et le combat pour l'excellence académique

A l'ère de la "formation de l'homme dans sa globalité" (Ministère de l'Enseignement supérieur du Cameroun, 2004), le développement de l'individu fondé sur l'excellence académique constitue la mission de l'université camerounaise depuis 1992. Il passe par la production, l'organisation et la diffusion éthiques, culturelles, scientifiques, professionnelles pour le développement national et le progrès de l'humanité (Article 2 de la loi d'orientation). Il sous-tend : la responsabilité académique des enseignants du Supérieur en général, celle des Professeurs et des Maîtres de Conférences en particulier ; les obstacles à l'accomplissement des tâches académiques par ces derniers ; les efforts fournis pour éviter la dépréciation du diplôme camerounais et assurer ainsi la continuité de sa reconnaissance dans le monde.

Dans l'Enseignement supérieur qui, au Cameroun, prépare l'étudiant à s'épanouir pour le compte de toute l'humanité, la place des enseignants de rang magistral est indéniable, irréductible dans la formation/encadrement et le suivi des étudiants, l'animation scientifique de l'environnement académique ou la présidence des jurys de soutenance¹. Elle est d'autant plus importante que le Professeur ou le Maître de Conférences camerounais travaille pour son pays de prime abord, et assume dans cette perspective une responsabilité nationale en faisant de ses concitoyens ou d'un autre citoyen du monde soumis à son autorité scientifique des modèles sociaux de réussite académique. Suivant cette logique, seuls des nationaux à la

¹Décret n° 93/035 du 19 janvier 1993 portant Statut spécial des personnels de l'Enseignement supérieur.

conscience professionnelle indéfectible exercent aisément le pouvoir scientifique.

Concrètement, dans le cas spécifique de l'Université de Ngaoundéré où une Japonaise, une Américaine, une Norvégienne, d'une Malgache au minimum, et de jeunes ressortissants d'autres pays de la CEMAC¹ ont été formés déjà, en plus des Camerounais, le Professeur suit à la fois le simple étudiant, le moniteur, l'Assistant, le Chargé de Cours et le Maître de Conférences (son assistant)². Le dernier cité, à son tour et en dépit de l'apport académique du Professeur, assure aussi le meilleur suivi scientifique des moins gradés. Au regard de leurs attributions, les enseignants de rang magistral sont appelés à jouer pleinement les rôles de guides sociaux et intellectuels dans l'environnement universitaire du Cameroun. L'exercice à bon escient des fonctions ainsi présentées succinctement (lire aussi Régis, 2011) est difficile. Il nécessite à la fois la conscience professionnelle basée sur la nationale, la quête de l'excellence académique et l'objectivité qu'entretient l'équilibre psychique ou psychologique dans une société camerounaise qui, malheureusement, a ses vices et ses vertus. N'est-ce pas la raison pour laquelle le diplôme camerounais le plus élevé, le Doctorat/Ph.D ou le "seul diplôme terminal valable pour l'évaluation des candidats relevant du système anglo-saxon"³, risque de perdre de sa valeur au détriment du Cameroun, partant de l'humanité ?

Assurément oui, parce que la connaissance acquise en sciences et partagée avec le monde à travers la publication des résultats de recherche garantit l'ascension socioprofessionnelle des enseignants au stade le plus haut du corps enseignant du Cameroun, sans pour autant prévenir les faiblesses d'ordre conjoncturel des promus aux grades supérieurs. A cet effet, servir objectivement et régulièrement les nécessaires est loin d'être l'apanage de tous les membres de l'élite de l'intelligentsia universitaire dans ce pays. Très souvent en ce début du

¹Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale. Cette organisation regroupe six pays à savoir : le Tchad, le Congo, le Gabon, le Cameroun, la Centrafrique, la Guinée Équatoriale, le Tchad.

²Article 9 du Décret n° 93/035 du 19 janvier 1993 portant Statut spécial des personnels de l'Enseignement supérieur.

³ 237 *Online. Com*, ... "Cameroun: de nouveaux critères de recrutement et de promotion pour les enseignants d'universités", <http://www.237online.com/201011195020/Actualites/Education/de-nouveaux-criteres-de-recrutement-et-de-promotion-pour-les-enseignants-duniversites.html>, document consulté en septembre 2011.

III^e millénaire, le gardien/promoteur de la science¹ joint l'agréable mitigé² à l'exercice de sa fonction académique. Il le fait sciemment pour atteindre, au grand dam de sa communauté scientifique (Sankara, 1984 ; Boyomo Assala, 1998 ; Wiyghansai Shaaghan Tumi, 2008 et Dtématio Akana, 2009)³, des objectifs extra ou péri-académiques. Aussi, une telle attitude incite à l'analyse des obstacles à la promotion de la science en milieu universitaire, des conséquences de l'abus du pouvoir scientifique et d'une solution envisagée depuis 2010 à la FALSH de l'Université de Ngaoundéré par exemple.

Suivant la logique de Robert Dottrens dans *Tenir sa classe*, l'enseignant évolue dans un espace professionnel où, lui qui aime ce qui est propre, ce qui est beau, ce qui est bon, rencontre au quotidien et obligatoirement des individus qui traînent avec eux les vices/tares du peuple. L'attitude du Professeur ou du Maître de Conférences répond à cette exigence sociale qui consiste en une rencontre régulière

¹Le gardien/promoteur de la science est celui que l'auteur de cet ouvrage appelle "L'homme de culture scientifique", c'est-à-dire l'intellectuel qui ne se laisse pas influencer par le côté sentimental de l'être humain.

²L'"agréable mitigé" est ce qui nuit à la longue à l'étudiant suivi, au collègue encadré ou à l'ensemble de la communauté nationale et, pourquoi pas, internationale. Il réside dans l'association des considérations subjectives ou égoïstes à la prestation du service relatif au métier d'enseignant ou d'enseignant-chercheur. Il se traduit dans les faits par le favoritisme par exemple.

³Sankara et Tumi abordent, chacun à sa manière, les entraves à l'objectivité/vérité ou à la promotion de la science et quelques-uns de leurs effets néfastes sur l'évolution des pays africains. Pour comprendre jusqu'à quel degré les conséquences d'une irresponsabilité scientifique peuvent être dangereuses et préoccupantes, Dtématio Akana Parfait reprend Futchu Innocent ou Futchu Mbelimen et les autres membres de l'équipe de recherche coordonnée par ce dernier. Il souligne, certainement entre 2008 et juillet 2010, que les enseignants "jouissent d'une trop grande liberté, ce qui ouvre souvent la voie à des abus tels que : le non-respect des emplois de temps, la non couverture de tous les programmes, la non sanction de certains comportements répréhensibles. Dans ce contexte de promiscuité morale, la tricherie est monnaie courante tant parmi les enseignants que les étudiants. Les valeurs de travail bien fait, du goût de l'effort et de la méritocratie ne sont pas valorisées à travers par exemple des bourses, des opportunités d'étude et d'emploi et d'autres avantages de toutes sortes accordés aux plus méritants". Quant à Boyomo Assala Laurent Charles, il fait remarquer, une dizaine d'années avant Dtématio Akana, qu'"En érigeant chaque enseignement au rang d'unité de valeur d'importance égale à un autre, la Réforme de 1993 a fait de l'enseignant le patron de sa matière, tant au plan de son enseignement qu'à celui de l'évaluation. Tout heureux de cet état de grâce retrouvé, l'enseignant en a abusé. Ce qui s'est traduit par l'érection du favoritisme, de la tricherie, du mandarinat, du marchandage (...) pour la validation de l'U.V. La prédation académique a atteint un tel niveau que des facultés entières sont aujourd'hui mises à l'index, quand ce ne sont pas des universités entières et des écoles. La monétarisation des échanges a créé une inflation de notes avec ses corollaires : la baisse de niveau, le nivellement par le bas et la dévalorisation voire la dévaluation des diplômes".

de plusieurs catégories de personnes : des propres et des négligés, des droits et des bossus, des bien-portants et des malades, des calmes et des nerveux, des candides et des vicieux, des intelligents et des arriérés. Elle en souffre, et fait de la fonction enseignante, par exemple, un "sale métier". Dès lors, le responsable scientifique mal loti moralement ou psychologiquement manifeste ses faiblesses liées aux pesanteurs socioculturelles (appartenances politique, religieuse, régionale, tribale, clanique, associative...) au lieu de défendre l'intérêt général. Il développe, à titre d'exemples, l'égoïsme, le complexe de supériorité, des inimitiés entre les collègues (Souley Onoholio, 2009), la politique dite de *Let my people go*¹ en faveur d'une poignée d'étudiants. L'abus d'autorité académique et le trafic d'influence manifestes alimentent instantanément la légèreté avec laquelle il encadre ses étudiants de Master et de Doctorat/Ph.D, la hargne/complaisance sans laquelle les thèses ou les mémoires dirigés ne sauraient être soutenus avec une bonne mention. A ces faiblesses, s'ajoutent la négligence du respect des normes de rédaction scientifique les plus élémentaires, le mépris des collègues à suivre et à préparer à une éventuelle mobilité socioprofessionnelle.

Au demeurant, la dérive du pouvoir scientifique au détriment des maîtres d'hier est la voie du salut encore mal exploitée par une minorité d'enseignants de rang magistral au Cameroun où la société locale reste exposée aux formes de corruption diverses déjà connues ailleurs. Aussi garantit-elle l'épanouissement des membres du corps enseignant camerounais, sans pour autant les protéger contre la critique constructive - le creuset des mutations indispensables à tout développement durable de l'œuvre humaine en faveur de l'humanité.

En attendant d'approfondir ultérieurement les connaissances sur cet aspect de la vie professionnelle des enseignants camerounais d'université évoluant au Cameroun, réaliser que les enseignants de la FALSH de l'Université de Ngaoundéré ont déjà identifié le nouveau mal susceptible de mettre en péril le diplôme national en général s'avère capital. Ces acteurs ont pris, d'ailleurs, des initiatives qui limitent la frustration des jeunes enseignants-chercheurs, les désagréments des étudiants travailleurs. Leurs efforts pour l'amélioration de la qualité de l'enseignement et des diplômés sont nombreux : la critique acerbe, en 2010, des deux supports de publication de la FALSH² par le Professeur Hamadou Adama en vue de la garantie de leur scientificité au profit de la communauté

¹ En français, "*let my people go*" signifie "laissez passer/avancer mes protégés".

²Le volume VII de "Ngaoundéré-Anthropos, Revue des sciences sociales" et les "Annales de la FALSH" publiés en 2009.

scientifique ; la production officielle par Tchotsoua Michel, sous l'égide du Doyen de la FALSH et avec le soutien des autres vices-doyens, des Chefs de département et de leurs collègues conscients du travers académique, des chartes de thèse et de mémoire... A la fin de 2010, 40 enseignants environ que compte la FALSH lient la crédibilité permanente du Master, du Doctorat/Ph.D ou de l'HDR camerounais à l'adoption et l'exploitation judicieuse de ces documents, au respect strict de la déontologie universitaire et de l'éthique en milieu socio-académique¹.

Conclusion

L'université camerounaise née sous les auspices du gouvernement du Cameroun aidé par des forces néocoloniales a connu un essor au point de se débarrasser considérablement en 2008-2010 de la tutelle étrangère aux plans humain et scientifique. La création des diplômes nationaux sur le modèle européen aident les Camerounais à achever leurs études dans leur territoire, d'éviter la fuite des devises à travers les migrations d'études vers l'extérieur. Elle concourt à la promotion des enseignants du Supérieur, tout en permettant au Cameroun de disposer d'une main-d'œuvre qualifiée et bon marché dont une partie souffre désormais du chômage. Cette réalité permet au pays de disposer d'une carte universitaire plus dense et riche en filières d'études au début du XXIe siècle.

Plus importante encore est la disposition d'un personnel enseignant formé, essentiellement, de nationaux à la suite des réformes universitaires de 1974-1976 et de 1992-1993. La "camerounisation" des enseignants du Supérieur perçue comme une étape emblématique de l'affirmation/consolidation de l'indépendance politique du Cameroun représente une phase d'évolution ultime vers la liberté intellectuelle dont jouissent les Camerounais. Elle s'accompagne de l'exercice du pouvoir scientifique par des Camerounais contents de leur système éducatif et de leur mode de promotion socioprofessionnelle des composantes du corps d'élite de l'Enseignement supérieur.

C'est d'ailleurs ce qui fragilise davantage les enseignants de rang magistral dont le caractère humain justifie des faiblesses auxquelles il

¹ La preuve en est qu'aux journées scientifiques organisées en février 2011, le corps enseignant de la FALSH s'était résolu à procéder à l'adoption des chartes de thèse et de mémoire en vue de la promotion de la science dans cet établissement de l'Université de Ngaoundéré. L'enthousiasme d'y parvenir persiste, et l'adoption de ces documents réglementaires de travail académique n'est plus qu'une question de temps.

leur semble difficile de résister dans une société où l'intérêt général cède progressivement la place aux égoïsmes personnels, régionaux, tribaux... Le mal, loin d'être très profond, suscite déjà des réactions. Celles-ci, dans le monde actuel exigeant en compétences, visent à assurer l'excellence académique en vue de la consolidation de l'indépendance culturelle du Cameroun dont le diplôme est reconnu jusqu'ici dans le reste de milieux intellectuels de l'univers. L'expérience ainsi vécue ne mérite-t-elle pas considération à l'aube du deuxième cinquantenaire des indépendances des pays africains devant faire bon usage de l'Université, et surtout de son personnel et de ses diplômés, pour limiter extrêmement le chômage ou l'emprise des grandes puissances dans le contexte de la mondialisation à outrance de l'Afrique ?

Sources et Références bibliographiques

1. Sources orales

Efon Vincent, entretien du 16 mai 2003 à Yaoundé.

Nkwengué Pierre, entretien du 3 janvier 1991 à Douala.

1.1. Archives nationales du Cameroun – dépôt de Yaoundé

ANY, 2AC 6439 *Fonctionnaires camerounais en AEF*. Enfant. Bourse. 1947-1952.

ANY, 2AC 6439 *Fonctionnaires camerounais en AEF*. Enfant. Bourse. 1947-1952.

ANY, APA 11360/B *Enseignement. Correspondances*. Décisions. 1937-1946.

1.2. Archives privées et non classées APNC du Centre africain de partage du savoir CAPS

Arrêté N° 99/0081/MINESUP/DDES du 23 décembre 1999 portant Organisation du Cycle de Doctorat ou *Doctor of Philosophy (Ph.D)* dans les Universités d'Etat du Cameroun.

Arrêté n°01/0089/MINESUP/DDES du 29 octobre 2001 instituant l'Habilitation à diriger les recherches HDR dans les institutions publiques d'enseignement supérieur.

Décret du 09 août 2008 portant création de l'Université d'Etat à Maroua.

Décret du 27 novembre 1992 portant création du Ministère de l'Enseignement Supérieur.

Décret n° 2010/371 du 14 décembre 2010 portant création d'une Université à Bamenda.

Décret n° 2010/372 du 14 décembre 2010 portant érection de l'Ecole normale supérieure - Annexe de Bambili en deux Etablissements de l'Université de Bamenda.

Décret n° 93/035 du 19 janvier 1993 portant Statut spécial des personnels de l'Enseignement supérieur.

Décret n° 93/035 du 19 janvier 1993 portant Statut spécial des personnels de l'Enseignement supérieur.

Décret n°62/Df/289 du 26 juillet 1962 portant création de L'Université fédérale du Cameroun.

Sankara, T., 1984, "Discours à la 39^e session de l'Assemblée générale des Nations unies", le 04 octobre 1984.

1.2. Journal et périodiques

"*L'Eveil du Cameroun*", n° 1377, du 21 septembre 1954.

Bibliographie

Annales de la FALSH", Vol. XI, Université de Ngaoundéré, 2009

Anonyme, 2003 : «Nouvelles nominations dans les établissements », *COMETES Info*, n° 6, 14 octobre 2003.

Abwa, D., 2010 : *Cameroun : histoire d'un nationalisme 1884-1961*, Yaoundé, Ed. Clé, p. 212-213.

Boyomo Assala, L. C., 1998 : « Entre mandarinat et profil universitaire», *Les Cahiers de Mutations*, N°002, novembre 1998

Comité d'Autodéfense, 1991 : *Après "Le parlement". Pourquoi L'Autodéfense à l'Université de Yaoundé*, Yaoundé, Les Presses de l'Imprimerie nationale.

Dotrens, R., *Tenir sa classe*, Centre d'édition et de production de manuels et auxiliaires de l'enseignement.

Hamadou A., Bell, J. P. et Mbengué Nguimè, M., 1999 : « Education et formation dans le Nord-Cameroun ». Conférence internationale sur "L'université et son environnement". *Stories from two peripheries : university and its social environment - strategies for development of knowledge and competence*", Université de Ngaoundéré, novembre 1999.

Le Vine, V.T., 1984 : *Le Cameroun du mandat à l'indépendance*, Paris, Présence africaine.

Michel, M., 2001 : « Entre fédéralismes et nationalismes », Abwa, D., et als. (éds.), Abwa, D., Essomba, J.-M., Njeuma, M.Z. et de La Roncière, C. M., (éds.), *Dynamiques d'intégration régionale en Afrique centrale*, t. 1, Yaoundé, Presses universitaires de Yaoundé, pp. 283-302.

- Ministère de l'Enseignement supérieur du Cameroun, 2004, "Rapport sur le Développement de l'Enseignement supérieur au Cameroun", 47^{ème} session de la Conférence internationale de l'éducation, Genève, du 08 au 11 septembre 2004.
- Mbengué N., M., 2005 : « Les élèves et étudiants camerounais et la question coloniale et nationale : 1928-1961 », Thèse de Doctorat/Ph.D., Département d'histoire, Université de Yaoundé I.
- Mbengué N., M., 2009, « Ahmadou Ahidjo, étudiants Camerounais et défense de la cause néo-coloniale de la France », *Ngaoundéré-Anthropos, Revue des sciences sociales*, vol. VII, pp. 118-133.
- Mbengué N., M., 2011, « Etudiants Camerounais, indépendance et insertion professionnelle au Cameroun », Colloque international sur "Vivre les indépendances africaines au tournant des années 60"/"*Indépendance : through grassroot experience in the 1960s*", Laboratoire SEDET (Université Paris Diderot-Paris7), 2-
- Mbengué N. M., 2013, « Quel bilan pour les NTIC dans les Universités d'Etat du Cameroun 50 ans après l'indépendance ? L'exemple de l'Université de Ngaoundéré », Ebalé, R., 2013, *Cameroun. Regard pluriel sur le Cinquantenaire de l'indépendance*, Yaoundé, Editions Clé, pp. 411-423.
- Mveng, E., 1963 : *Histoire du Cameroun*, Paris, Présence africaine. "Ngaoundéré-Anthropos, Revue des sciences sociales", Vol. VII, 2009.
- Wiyghansai Shaaghan Tumi, C., 2008 : *Les deux régimes politiques d'Ahmadou Ahidjo, de Paul Biya et Christian Tumi, prêtre (éclairage)*, Douala, MACACOS.

3. Webographie

- 237 Online. Com, « Cameroun : de nouveaux critères de recrutement et de promotion pour les enseignants d'universités », <http://www.237online.com/201011195020/Actualites/Education/de-nouveaux-criteres-de-recrutement-et-de-promotion-pour-les-enseignants-duniversites.html> , document consulté en septembre 2011.
- Afrique Avenir, 2011, «176 établissements scolaires clandestins épinglés au Cameroun » <http://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:pcUgceY0KtQJ:www.afriqueavenir.org/2011/08/19/176-etablissements-scolaires-clandestins-epingles-au-sements+scolaires+clandestins&cd=1&hl=fr&ct=clnk>, document consulté en septembre 2011.
- Cameroon Online, 2011, « Cameroun : radios et télévisions privées: qui est qui?»,<http://webcache.googleusercontent.com/search?q=cache:Rd0>

gmlxhm9cJ:www.cameroun-online.com/actualite,actu-12774.html+sign%C3%A9+par+le+ministre+Issa+Tchiroma+Bakary,+depuis+sa+nomination+%C3%A0+la+t%C3%AAt+...+Plus+de+100+radios+et+cha%C3%AEne+de+t%C3%A9l%C3%A9vision+priv%C3%A9es+existent+au+Cameroun+...+de+la+fameuse+tol%C3%A9rance+administrative,+et+les+clandestines&cd=1&hl=fr&ct=clnk, document consulté en septembre 2011.

Dtématio Akana, P., 2009, « les universitaires dans la cité : sur les enjeux de la prise de parole dans l'espace public au Cameroun », http://www.codesria.org/IMG/pdf/Parfait_Akana.pdf, document consulté en août 2011.

Ebolé Bola, F.C. et Ntiga, L., 2011, « Que sont devenus les « parlementaires » exclus des universités du Cameroun en 1993 ? », *Quotidien Mutations*, http://www.quotidienmutations.info/dossier.php?subaction=showfull&id=1307344576&archive=&start_from=&ucat=11&, document consulté en septembre 2011.

Ekwè, D., 2007, « Enseignement supérieur: un directeur disparaît avec 250 millions de F CFA au Cameroun », *Quotidien Mutations*, <http://www.cameroun-online.com/actualite,actu-2846.html>, document consulté en septembre 2011.

Facebook, ... "Les proviseurs et censeurs du Lycée polyvalent de Bonabéri entre 1975 et 1985", <http://www.facebook.com/topic.php?uid=124089010941130&topic=96&post=1301>, document consulté en septembre 2011.

Futcha Mbelimen, C., et als. « L'amélioration de la formation dans les universités d'Etat au Cameroun », <http://www.univforum.org/univ2009/Amelioration.pdf>, document consulté en septembre 2011.

Haut conseil de la coopération internationale (République française), 2007, "Enquête sur les relations des universités avec les pays en développement : Analyses par zone géographique et par pays", Paris, HCCI et CPU, <http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/074000601/0000.pdf>, document consulté en septembre 2011.

Mutations, 2010, « Universités d'Etat : les chemins sinueux du changement de grades », <http://www.237online.com/201010044686/Actualites/Education/universites-detat-les-chemins-sinueux-du-changement-de-grades.html>, document consulté en septembre 2011.

Niard, A., 2010, " A quoi sert le Cames, le Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur ? ", L'école des savoirs, le blog d'Emmanuel Bastide, <http://ecoledessavoirs.blogs.rfi.fr/article/2010/01/15/quoi-sert-le->

comes-le-conseil-africain-et-malgache-pour-l'enseignement-superieur, consulté en septembre 2011.

Ntiga, L., 2011, « Cameroun, Recrutement des 25000: 24 000 dossiers litigieux en cours de rejet », In *Mutations*, numéro du 25 août, <http://www.cameroun24.net/?pg=actu&ppg=1&pp=1&id=2840>, document consulté en septembre 2011.

Régis, J., 2011, « Des doctorants écrivent à Paul Biya », *Le Jour*, <http://www.camer-connect.com/?p=2337>, document consulté en septembre 2011.

SCAC Cameroun (République française), « La coopération française dans le secteur de l'enseignement supérieur au Cameroun », <http://www.papesac.org/files/SCAC%20Cameroun.pdf>, document consulté en septembre 2010.

Souley Onoholio, 2009, « Cameroun: Références académiques – bataille rangée entre agrégés et Hdr à Yaoundé II », *Le Messager*, <http://fr.allafrica.com/stories/200910261662.html>, document consulté en septembre 2011.

Tabapsi, P., 2009, « Enseignement supérieur du Cameroun. Changement de grade : Un processus lisible », <http://camer-univ.blogspot.com/2009/01/changement-de-grade-un-processus.html>.

Wikipédia, l'encyclopédie libre, 2011, « Cameroun : éducation et formation académique » <http://www.cameroun24.net/index.php?pg=pag&ppg=1&pp=1&id=12>, document consulté en septembre 2011